



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU NORD

### Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

----

### Communes de ILLIES et SALOME

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

La société PRD - siège social : 8 rue Lamennais 75008 PARIS - a déposé des dossiers en vue d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter un entrepôt logistique sur les communes d'ILLIES et de SALOME au lieu-dit « les Dix-huit cents », comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

**1510-1** Entrepôt couvert pouvant abriter plus de 500 tonnes de matières combustibles,

**1530** Dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues,

**1532** Stockage de bois ou matériaux combustibles analogues,

**2662** Stockage de polymères,

**2663-1 et 2663-2** Stockage de pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères,

ainsi que des activités soumises à déclaration au titre des rubriques 2910 et 2925.

Ces demandes seront soumises à enquête publique unique en mairie d'ILLIES et de SALOME du **29 octobre 2018 au 29 novembre 2018 inclus**, où le public pourra prendre connaissance des dossiers (comprenant notamment les études d'impact et de danger et l'avis de l'autorité environnementale émis sur le projet), tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur le registre d'enquête unique ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-installations-classees@nord.gouv.fr](mailto:pref-installations-classees@nord.gouv.fr) ou au commissaire enquêteur durant ses permanences en mairie d'ILLIES et de SALOME,

- par voie postale : à la préfecture du Nord – Bureau des ICPE - 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE CEDEX, ou au siège de l'enquête, en mairie d'ILLIES : 3-5 rue de la Mairie 59480 ILLIES – à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur.

Madame Pierrette MAILLARD, chargée de mission, attachée territoriale, retraitée, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public **en mairie d'ILLIES, lundi 5 novembre 2018 de 9 heures à 11 heures 30 et jeudi 29 novembre 2018 de 9 heures à 11 heures 30, et en mairie de SALOMÉ, lundi 29 octobre 2018 de 9 heures à 11 heures 30 et samedi 17 novembre de 9 heures à 11 heures.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur à LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées :

- pour le volet ICPE, auprès de Monsieur François BONNEVILLE au 01 40 17 91 91 ou à l'adresse électronique suivante : [f.bonneville@prd-fr.com](mailto:f.bonneville@prd-fr.com),

- pour le volet permis de construire, auprès de SAGL Architectes Associés au 01 56 54 33 99.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi que dans les mairies d'ILLIES et de SALOME pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des ICPE, et les maires d'ILLIES et de SALOME rendront leur décision d'accord ou de refus du permis de construire.

